

**CAFIPEMF – SESSION 2023
DOSSIER D'INSCRIPTION**

Candidats ayant validé une épreuve d'admission à la session 2022

I – ETAT CIVIL

NOM : **Prénom** :
 Nom usuel : Date de naissance :
 Adresse :
 Ville : Code postal :
 Téléphone : Téléphone portable :
 Adresse @ personnelle :
 Adresse @ académique :

II – SITUATION PROFESIONNELLE

CORPS : **DATE DE TITULARISATION** :
 Ancienneté au 31 décembre 2023 :
 Affectation actuelle : Ecole maternelle / Ecole élémentaire / Autre :
 OTS OTS OTS
 Rotation Rotation Rotation
 Cycle : Classe :
 Nom de l'école : Téléphone :
 Adresse : Code postal :
 Ville : Circonscription :

III – FONCTIONS ET POSTES OCCUPES DEPUIS 5 ANS

Années scolaires	Etablissement d'exercice - Fonction	Cochez la case qui convient	
		Temps plein	Temps partiel*
2022 / 2023		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2021 / 2022		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2020 / 2021		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2019 / 2020		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2018 / 2019		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Pour les services à temps partiel, préciser la quotité : 50%, 80%, ...

Mesures transitoires :

Suite à la validation de l'une des épreuves d'admission de l'examen CAFIPEMF lors de la session 2022, je sollicite mon inscription à la session 2023 de l'examen du CAFIPEMF selon les modalités d'organisation de l'arrêté de mai 2021 :

Conservation de la note de l'épreuve :

- Note de l'épreuve n°1 d'admission (veuillez-vous reporter directement à la 2^{ème} épreuve d'admission)
- Note de l'épreuve n°2 d'admission (veuillez-vous reporter directement à la 1^{ère} épreuve d'admission)

➤ **1^{ère} épreuve d'admission (cocher vos choix) :**

✓ **Niveau d'enseignement**

- Maternelle ou Élémentaire

✓ **Domaine d'enseignement**

- Activités langagières ou Construction du nombre (si choix « Maternelle »)
- Français ou Mathématiques (si choix « Élémentaire »)
- Temps d'enseignement choisi de manière complémentaire (option au choix du candidat ; cf. BO du 27 mai 2021, p.3/4)

Pour les candidats directeurs d'école déchargés de classe et les candidats exerçants à titre dérogatoire les fonctions de conseillers pédagogiques :

- Souhaite bénéficier d'un aménagement de la 1^{ère} épreuve d'admission

Aménagement 1^{ère} épreuve d'admission (cocher votre choix uniquement pour les candidats directeurs d'école)

- Animation d'une réunion pédagogique ou Animation d'une action de formation professionnelle

➤ **2^{ème} épreuve d'admission (cocher vos choix) :**

Attention : Le choix du niveau et du domaine d'enseignement doit être différent de celui choisi lors de la 1^{ère} épreuve d'admission.

✓ **Niveau d'enseignement**

- Maternelle ou Élémentaire

✓ **Domaine d'enseignement**

- Activités langagières ou Construction du nombre (si choix « Maternelle »)
- Français ou Mathématiques (si choix « Élémentaire »)

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

A Le

Signature candidat

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

- Copie de la pièce d'identité (CNI ou passeport)
- Copie du relevé de notes obtenues lors du CAFIPEMF session 2022
- Etat des services au 31 décembre 2023 indiquant les services effectués en qualité d'instituteur ou de professeurs des écoles maître formateur ou de conseiller pédagogique

Le dossier d'inscription devra être transmis pour le vendredi 1 juillet 2022 au plus tard :

- Par courriel à l'adresse suivante : L.dec2@ac-mayotte.fr